

## CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

-----

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal s'est réuni le 05 Juin 2026 à 19h00, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Frédéric DUCHÉ, Maire.

1. Monsieur le Maire ouvre la séance et désigne le secrétaire de séance
2. Madame Véronique BABIN-PREVOST est désignée Secrétaire de séance et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal :

#### Présents :

M. Frédéric DUCHÉ, Maire ; Mme Anne-Elizabeth DEZARD, M. Jean-Philippe ADAM, Mme Armelle KRATZ, M. Léopold DUSSART, Mme Martine VANTREESE, M. Thierry LECOUR, Mme Colette CARON, M. Pascal PEREAL, Adjoints ; M. Alain DAJON, Mme Véronique BABIN-PREVOST, M. Willy WUYTS, M. Christian LEPROVOST, Conseillers Municipaux Délégués ; Mme Charlène GUILLOT-MARCHETTI, M. Hubert SIGNOL, Mme Virginie ANDRE, M. Aurélien BOUY, Mme Michèle SCHAELELLER, Mme Martine SEGUELA, M. Aboubakari WAGUÉ, Mme Annie CHARRY, M. Clément BELLIERE, Mme Dominique BAËCILE, M. Jimmy QUATRESOUS, Conseillers Municipaux.

#### Absents excusés :

Mme Sylvie GOULAY, pouvoir à Mme Martine VANTREESE  
M. Eric DELACOURT, pouvoir à M. Frédéric DUCHÉ  
Mme Christiane CHERRIER, pouvoir à Mme Véronique BABIN-PREVOST  
Mme Eloïse DESLANDRE, pouvoir à Mme Armelle KRATZ  
M. François VAUTHRIN, pouvoir à Mme Martine SEGUELA

#### Absents :

---

3. Est adopté le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28 avril 2026

- n°2026/49 **Désignation d'un représentant au Syndicat Mixte Ouvert Eure Normandie Numérique**  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver cette délibération *à la majorité des voix (4 abstentions)*.
- n°2026/50 **Commission Communale des Impôts Directs (CCID) – liste des contribuables**  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver cette délibération *à l'unanimité des membres présents*.
- n°2026/51 **Avis du Conseil municipal concernant l'enquête publique : demande d'autorisation environnementale relative au plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage (PGPOD) lot C de Voies Navigables de France (VNF) pour une durée de 10 ans**  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver cette délibération *à l'unanimité des membres présents*.
- n°2026/52 **Recours au bénévolat**  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver cette délibération *à l'unanimité des membres présents*.
- n°2026/53 **Création d'un Comité Social Territorial commun à la ville et au CCAS**  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver cette délibération *à l'unanimité des membres présents*.
- n°2026/54 **Chantiers Jeunes – Edition 2026**  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver cette délibération *à l'unanimité des membres présents*.
- n°2026/55 **Convention de partenariat entre le Conservatoire à rayonnement intercommunal de Seine Normandie Agglomération, la ville des Andelys et la Paroisse Sainte Clotilde des Andelys**  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver cette délibération *à l'unanimité des membres présents*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h24

Fait aux Andelys, le 09 juin 2026

Le Maire,  
Frédéric DUCHÉ